

Montréal, le 10 décembre 2020

VIA LE SDÉ

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Nicolas Dubé
Associé

Ligne directe : 514-392-9432

Télé. : 514-878-1450

nicolas.dube@gowlingwlg.com

Adjointe : Sandra Commune
Tél. : 514 878-9641, poste n° : 65322
sandra.commune@gowlingwlg.com

Objet : Régie de l'énergie (la « Régie ») - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029 d'Hydro-Québec dans ses activités de distributeur d'électricité (le « Distributeur »)
Dossier de la Régie : R-4110-2019
Notre dossier : L154240003

Chère consœur,

La présente lettre vous est transmise dans le cadre du présent dossier et fait suite à la lettre de la Régie du 3 décembre dernier dans laquelle cette dernière demande aux intervenants de lui transmettre, le cas échéant, leurs commentaires sur la lettre du Distributeur du 27 novembre dernier¹.

L'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (l'« **AQPER** ») a pris connaissance de la correspondance du Distributeur et s'en remet à la discrétion de la Régie.

Ceci dit, l'AQPER constate que l'évolution du présent dossier a un impact sur la charge de travail qui avait été estimée au moment du dépôt des demandes d'intervention et des budgets de participation. En effet, le dépôt d'une preuve amendée par le Distributeur qui pourrait « *modifier substantiellement certains aspects de sa stratégie d'approvisionnement* », l'ajout d'étapes procédurales non prévues et l'examen de la stratégie de transition énergétique pour les Îles-de-la-Madeleine à l'occasion d'une seconde phase du présent dossier sont tous des éléments qui n'avaient pas été envisagés en début de dossier et qui font en sorte que les budgets de participation déposés par les intervenants ne collent plus tout-à-fait à la réalité du dossier.

¹ B-0107.

Ce faisant, l'AQPER invite respectueusement la Régie à prendre en considération cet élément lorsqu'elle fixera le calendrier procédural pour la suite du dossier. À titre de suggestion, la Régie pourrait requérir des intervenants un budget de participation amendé pour la première phase du dossier et un second budget de participation pour la seconde phase du dossier qui portera sur l'examen de la stratégie du Distributeur pour la transition énergétique aux Îles-de-la-Madeleine.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Nicolas Dubé

ND/sc

c.c. Me Joëlle Cardinal - Hydro-Québec - Affaires juridiques
Me Simon Turnel – Hydro-Québec – Affaires juridiques